

Fontenay-aux-Roses, 15 septembre 2008

Le Directeur Général

IRSN/DIR/2008-527

**Monsieur Henri REVOL**

Président du Haut Comité pour la Transparence et  
l'Information sur la Sécurité Nucléaire  
c/o DGPR - Immeuble Atrium  
5 Place des vins de France  
75573 PARIS Cedex 12

**Objet :** Incident SOCATRI

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la saisine du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire par le Ministre d'Etat, vous avez souhaité obtenir une contribution de l'IRSN, notamment sur :

- un état de la surveillance des milieux, et de leur qualité, de la diffusion de ces informations auprès du public,
- une identification des nappes ou cours d'eaux qui présenteraient un marquage radiologique ou chimique,
- le lien de ces éléments avec le futur réseau national de la mesure de la radioactivité dans l'environnement.

Je vous adresse ci-joint le rapport établi par mes services, que j'aurai l'honneur de présenter aux membres du Comité le 23 septembre prochain.

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Adresse Courrier  
BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses  
Cedex France

Tel. : +33 (0)1 58 35 84 89  
Fax : +33 (0)1 58 35 71 52

Siège social  
31, av. de la Division Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
Standard +33 (0)1 58 35 88 88  
RCS Nanterre B 440 546 018

  
Jacques REPUSSARD

PJ : 2

Copie :

M. Stéphane NOEL

Secrétaire du HCTISN



Copies internes :

Madame la Présidente du Conseil d'Administration

Les membres du Comité de Direction